

AVIS

MAISON D'ARRÊT D'ORLÉANSVILLE

Les condamnés ne peuvent écrire qu'à leurs proches parents et tuteurs une fois par semaine, le dimanche, à moins de circonstances exceptionnelles.

Ils ne doivent parler que de leurs affaires de famille et de leurs intérêts privés, s'exprimer clairement, écrire très lisiblement et à l'encre.

Les secours en argent doivent leur être adressés en mandat-poste, à l'exclusion de timbres-poste et des billets de banque.

La correspondance est lue, tant au départ qu'à l'arrivée, par l'Administration qui a le droit de retenir les lettres.

Les familles peuvent adresser leurs lettres au Directeur sous enveloppe affranchie; mais elles ne doivent recourir à aucun autre intermédiaire.

Les visites ont lieu au parloir, aux jours fixés par l'Administration.

Les visiteurs doivent être porteurs d'une pièce d'identité avec photographie.

اعلان

يُمْكِن للمتهم ان يكتب كل يوم
لا يسُوّغ للمُحاكمين عليهم المكتابات الا
لأقاربهم وكلائهم مرة واحدة في الأسبوع
يوم الأحد الا لعذر وفي الامكان
حرماتهم موافقة من الكتابة ولا يسُوّغ
المكتابات إلا عن لأمور العائلية والمصالح
الشخصية ويجب ان تكون الكتابة
بالخبر واضحه والعبارة مفهومة ويجب
ان ترسل لاعانات المالية مع مانظمة
بواسطة سوى التأمير وكواسط باذكرة
ويسُوّغ للحكومة ان يفراء لا جوابه عند
الارسال وعند الوصول ولله حفظ حجه
الرسائل

يمكن العائلات ان ترسل لا جوابه
للmedier في غالب متهم ولا يسُوّغ ان
ترسل بواسطة اخري تكون الزيارات
في الامكان العمومي وهي لا يام التي
يحددها المحاكم
ويجب ان يكون الزائر مصحوبا بورقة
تعريفها . سمه

اسم Boumerdjine
نسبة Bekhti -
عدد الحبس 2274.
موضع 5ème couloir

Mendil Mekki - 2280 .

Serdoune M'Hamed 4887 .

Orcansville le 8.4.1960

Maitre Bernard Gony-

vous avons l'honneur de
vous faire part de vos
clients, de bien vouloir
nous faire connaitre de
la situation de notre
affaire .

Maitre nous vous faisant
entièrement confiance

et nous vous exprimons nos plus grande reconnaissance. Nous sommes très assuré de votre défense et l'on compte que sur vous.

Nous ne sommes points inquiets, ni démolisés de la peine prononcée à notre encontre. mais seulement nous vous demandons de bien vouloir faire votre possibilité, avec vos confères, de nous secourrir et nous aider. étant donné nous sommes ignorants, nous savons ni lire, ni écrire ni parler le Français pour réclamer notre droit. Exactement nous avons peut être un règlement du sa droit et de la Justice que nous réclamons. car jusqu'à présent nous sommes mal traités et nous manque beaucoup pour être considéré comme un C.A.M des autres prisons telle que Alger-Barberousse - Blida ou Oran. Voici q ce que il y a

Est-ce que a ton le droit de nous couper les cheveux à ras et moustaches?

Est-ce que nous avons un régime pour les C.A.M? nous avons demander du lait. et nous avons rien obtenu. Pour la promenade on sort une demi heure le matin et une demi heure le soir et enchainés et que ces chaînes ont été mises que ces jours-ci après que la Commission envoyez par le Ministre de la Justice les avez enlevé au mois de septembre 1959. à Alger, Oran, Blida Les C.A.M. sont trois par cellule pour se distraire. tandis que nous un seul par cellule depuis 4 mois et sans avoir aucune distraction. Nous vous faisons part de ceci pour faire votre possibilité avant de venir nous rendre visite. Quant à nous chaque réclamation a été une défaite, aucune faveur nous a été accordée. Rendez-nous la réponse et dites nous si vous pouvez faire quelque chose pour nous. La peine de mort est une punition, mais non une souffrance nous voulons simplement la Justice et le droit d'un condamné à mort.

Dans l'attente de recevoir une réponse
très satisfaisante et favorable.

Veuillez agréer Maître Bernard Gouy
l'expressions de nos sentiments respectueux.
Notre entière confiance pour vous et vos
confrères -



Boumedjine - Hendil - Serdoune.

P.S. « Rendez nous la réponse d'urgence et
avertissez vos confrères à leur prochaine
visite qu'ils viendront nous voir sans
oublier notre réclamation surtout ».